

Sommaire

Textes officiels

- Création d'un groupe de travail « Mise au point sur la légionellose – actualisation »
- Politique du médicament et des dispositifs médicaux stériles dans les établissements de santé
- Activité de la stérilisation des dispositifs médicaux dans les établissements de santé
- Programmes d'apprentissage pour améliorer la prise en charge médicale du patient et le bon usage du médicament
- Règles de bonnes pratiques cliniques et biologiques d'assistance médicale à la procréation
- Commission de réflexion pour la prévention des conflits d'intérêts dans la vie publique

Rapports en ligne

- Surveillance de la consommation des antibiotiques – Réseau ATB-Raisin – Résultats 2008
InVS, rapport mis en ligne le 18 août 2010, 68 pages.
- La bio surveillance humaine des substances chimiques de l'environnement au Canada
août 2010, 308 pages.
- Hygiène et salubrité en milieux de soins – Démarche pour le développement de stratégies d'entretien des surfaces
Ministère de la Santé et des services sociaux du Québec, août 2010, 39 pages [document électronique].
- Santé et sécurité au travail en Europe : 1999-2007 : portrait statistique
Eurostat, édition 2010, rapport en anglais de 103 pages.

Guides en ligne

- Guide InVS pour le diagnostic et la prise en charge des syndromes collectifs inexpliqués
InVS, septembre 2010, 106 pages.
- Guide DGS de gestion de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public
DGS, septembre 2010, 82 pages.

Actes de Colloque

- Comprendre et anticiper les nouveaux risques au travail : quelles politiques au service de la prévention ?
INRS, Actes de la Rencontre du 28 avril 2010, 53 pages, et également sur :

Ouvrage

- Les établissements de santé : un panorama pour l'année 2007
Drees, Collection Études et statistiques, septembre 2010, 168 pages.

Textes officiels

Création d'un groupe de travail « Mise au point sur la légionellose – actualisation »

Il est créé au sein de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, l'Afssaps, un groupe de travail « Mise au point sur la légionellose – actualisation », rattaché à la commission prévue à l'article R. 5121-50 du code de la santé publique et chargé d'actualiser les données scientifiques relatives à la prise en charge des infections à *Legionella pneumophila*.

Décision DG n° 2010-119 du 4 juin 2010, BO santé-protection sociale-solidarité n° 2010/7 du 15 août 2010 (p. 100).

http://www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr/fichiers/bo/2010/10-07/ste_20100007_0100_0064.pdf

Politique du médicament et des dispositifs médicaux stériles dans les établissements de santé

Un décret en date du 30 août 2010 précise les actions de la commission médicale d'établissement ou de la conférence médicale d'établissement dans les établissements de santé, qui doit élaborer un programme d'actions, assorti d'indicateurs de suivi, en matière de bon usage des médicaments et des dispositifs médicaux stériles (ce programme contribue au management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse du patient); un bilan des actions d'amélioration en matière de bon usage des médicaments et des dispositifs médicaux stériles; la liste des médicaments et dispositifs médicaux stériles dont l'utilisation est préconisée dans l'établissement; des préconisations en matière de prescription de ces dispositifs et des médicaments. Le programme et le bilan d'actions sont intégrés au programme d'actions d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins.

Décret n° 2010-1029 du 30 août 2010, JO du 2 septembre 2010.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022765438&dateTexte=&categorieLien=id>

Activité de la stérilisation des dispositifs médicaux dans les établissements de santé

La stérilisation est l'ensemble des opérations permettant d'obtenir l'état de stérilité d'un dispositif médical ainsi que le maintien de cet état. L'activité liée à la stérilisation est subordonnée à l'octroi d'une autorisation. Le présent décret en définit les dispositions applicables aux établissements de santé disposant d'une pharmacie à usage intérieur et aux groupements de coopération sanitaire gérant une pharmacie à usage intérieur ou qui sous-traitent cette activité par contrat avec un autre établissement de santé.

Décret n° 2010- 1030 du 30 août 2010, JO du 2 septembre 2010.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022778926&dateTexte=&categorieLien=id>

Programmes d'apprentissage pour améliorer la prise en charge médicale du patient et le bon usage du médicament

Un décret en date du 31 août 2010 crée au sein du chapitre 1^{er} du titre VI du livre 1^{er} du code de la santé publique une section concernant des programmes d'apprentissage ayant pour objet d'améliorer la prise en charge médicale du patient et le bon usage du médicament. Ils sont destinés à favoriser et à suivre l'appropriation de gestes techniques réalisés par le patient lui-même. Ce décret définit également les conditions d'autorisation et la mise en œuvre de ces programmes.

Décret n° 2010- 1031 du 31 août 2010, JO du 2 septembre 2010.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022778936&dateTexte=&categorieLien=id>

Règles de bonnes pratiques cliniques et biologiques d'assistance médicale à la procréation

Un arrêté en date du 3 août 2010, modifie l'arrêté du 11 avril 2008 concernant l'assistance médicale à la procréation (AMP) en actualisant le précédent texte et les conditions de mises en œuvre des règles de bonnes pratiques cliniques et biologiques permettant l'insémination artificielle et la conception in vitro, le transfert d'embryons ainsi que toute technique d'effet équivalent permettant la procréation en dehors du processus naturel.

Arrêté du 3 août 2010, JO du 11 septembre 2010.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022809674&dateTexte=&categorieLien=id>

Commission de réflexion pour la prévention des conflits d'intérêts dans la vie publique

Un décret du 10 septembre 2010, institue une commission de réflexion pour la prévention des conflits d'intérêts dans la vie publique. La commission est chargée de faire toute proposition pour prévenir ou régler les situations de conflit d'intérêts dans lesquelles peuvent se trouver les membres du Gouvernement, les responsables des établissements publics et entreprises publiques ainsi que, le cas échéant, les autres agents publics dont la nature particulière des missions le justifierait. La commission pourra également proposer d'autres mesures qui lui paraîtraient de nature à améliorer les règles déontologiques applicables aux personnes mentionnées au précédent alinéa.

Décret n° 2010-1072 du 10 septembre 2010, 11 septembre 2010.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022809497&dateTexte=&categorieLien=id>

Rapports en ligne

Surveillance de la consommation des antibiotiques — Réseau ATB-Raisin — Résultats 2008

La surveillance de la consommation des antibiotiques (ATB) s'intègre dans la politique nationale de bon usage des antibiotiques et de maîtrise de la résistance bactérienne aux antibiotiques. La politique développée en France correspond à la recommandation du 15 novembre 2001 du Conseil de l'Union européenne, qui invitait les États membres à renforcer les systèmes de surveillance de la résistance aux antibiotiques, recommandation rappelée dans les conclusions adoptées par le Conseil de l'Union européenne en juin 2008. Dans ce contexte, les cinq Centres de coordination de lutte contre les infections nosocomiales (CClin), proposent depuis cette date, une méthodologie portant sur un tronc commun de données à recueillir sur la consommation des antibiotiques. En juillet 2009, le réseau d'alerte, d'investigation et de surveillance des infections nosocomiales (Raisin) a décidé de soutenir ce réseau de surveillance et le réseau ATB-Raisin a été mis en place. Ce rapport est donc le premier coordonné par ce réseau dont les objectifs sont de quantifier et de décrire la consommation des antibiotiques dans les différents types d'établissements de santé afin de l'optimiser et de permettre aux établissements d'échanger sur les pratiques.

InVS, rapport mis en ligne le 18 août 2010, 68 pages.

http://www.invs.sante.fr/publications/2010/atb_raisin/rapport_atb_raisin.pdf

et http://www.invs.sante.fr/display/?doc=publications/2010/atb_raisin/index.html

La bio surveillance humaine des substances chimiques de l'environnement au Canada

Ce rapport technique donne les résultats de l'enquête canadienne du volet biosurveillance du premier cycle (Cycle 1) sur les mesures de la santé (ECMS). La collecte des données a été réalisée entre mars 2007 et février 2009 auprès de quelque 5 600 Canadiens âgés de 6 à 79 ans, dans 15 sites répartis dans tout le Canada. Cette étude représente la première série de données exhaustives sur l'exposition de la population canadienne aux substances chimiques dans l'environnement. Son but est de fournir des données de biosurveillance que les scientifiques et les responsables de la santé et de l'environnement pourront utiliser pour évaluer l'exposition aux substances chimiques et la réduire afin de protéger la santé des Canadiens. Cette information pourra servir notamment à faire des comparaisons avec d'autres populations, d'adopter des mesures prioritaires et d'en évaluer l'efficacité, d'orienter de futurs efforts de recherche sur les liens entre l'exposition et la santé et de contribuer aux programmes internationaux de surveillance (Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants).

Août 2010, 308 pages.

http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/alt_formats/hecs-sesc/pdf/pubs/contaminants/chms-ecms/report-rapport-fra.pdf

ou sur le site Internet de Santé Canada

<http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/contaminants/chms-ecms/index-fra.php>

Hygiène et salubrité en milieux de soins — Démarche pour le développement de stratégies d'entretien des surfaces

Le ministère de la Santé et des services sociaux du Québec a inscrit sa volonté de développer les meilleures stratégies dans la lutte contre les microorganismes. Dans cette optique, il a mandaté un groupe de travail pour présenter une démarche permettant d'élaborer des stratégies d'intervention efficaces pour l'entretien des surfaces en milieu de soins. Cette démarche s'adresse aux gestionnaires d'établissements et aux divers intervenants concernés par l'hygiène et la salubrité : en effet, dans un établissement de santé, la lutte contre la transmission des microorganismes pathogènes exige que l'ensemble des activités de nettoyage et de désinfection des diverses surfaces en milieu de soins s'intègre dans une stratégie globale, qui soit connue de tous. La démarche proposée dans ce document s'inscrit au niveau de risque environnemental (bâtiments, installations matérielles, activités habituelles de l'unité de soins, du service...) et au niveau de risque lié aux patients et aux pathogènes en cause : l'évaluation du risque devient alors plus précise et doit déboucher sur des stratégies efficaces qui donneront les résultats escomptés. En annexes, se trouvent plusieurs exemples pour illustrer cette démarche de développement de stratégies : grille d'évaluation du risque infectieux, classification de locaux, entretien dans divers locaux de soins...

Ministère de la Santé et des services sociaux du Québec, août 2010, 39 pages [document électronique].

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2010/10-209-01F.pdf>

Santé et sécurité au travail en Europe : 1999-2007 : portrait statistique

Ce rapport issu de différents centres de statistiques européens (Labour Force Survey, European Statistics on Accidents at Work, European Occupational Diseases Statistics, European Survey on Working Conditions, European Survey of Enterprises on New and Emerging Risks), concerne les accidents du travail, les maladies professionnelles et les problèmes de santé liés à l'exposition aux facteurs de risque couvrant la période 1999-2007 : en effet, un des principaux objectifs de la politique sociale de l'Union européenne n'est pas seulement de créer plus d'emplois mais aussi d'offrir du travail de meilleure qualité. Le nombre d'accidents mortels a notablement baissé dans l'UE 15 passant de 5 275 en 1999 à 3 580 personnes en 2007. L'enquête du labour Force Survey (LFS) montre également que la survenue des accidents du travail a légèrement baissé passant de 3,5 % en 1999 à 3,2 % en 2007 dans les pays de l'Union européenne. Les problèmes de santé liés au travail ont augmenté, avec les troubles musculo-squelettiques (TMS) les plus souvent rapportés (60 %), suivis par le stress, les troubles liés à la dépression ou à l'anxiété qui représentent 14 %.

Eurostat, édition 2010, rapport en anglais de 103 pages.

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-31-09-290/EN/KS-31-09-290-EN.PDF

Guides en ligne

La DGS et l'InVS ont élaboré deux guides complémentaires en vue d'aider à la gestion d'alertes liées à l'air intérieur dans les établissements recevant du public. Ces guides ont pour but de contribuer à la gestion des syndromes collectifs inexplicables et à la gestion de la qualité de l'air intérieur.

Guide InVS pour le diagnostic et la prise en charge des syndromes collectifs inexplicables

Ce guide concerne les situations dans lesquelles des épidémies de malaises sont survenues dans des collectivités humaines et pour lesquelles la qualité de l'air intérieur est suspectée d'être responsable des symptômes observés. Ces situations sont souvent complexes, dues à la difficulté d'identifier la cause et au contexte psycho-social qui peut intervenir lors de leur apparition. En effet, ces situations peuvent se transformer en crise dès lors que les personnes malades n'ont pas été rassurées sur la cause de leurs symptômes.

InVS, septembre 2010, 106 pages.

http://www.invs.sante.fr/publications/2010/syndromes_collectifs_inexplicables/Guide_InVS.pdf

Guide DGS de gestion de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public

Ce guide d'anticipation et de préparation de mesures dans l'air intérieur a pour but de fournir des recommandations pratiques pour mettre en place une démarche de maîtrise de la qua-

lité de l'air intérieur et évaluer l'opportunité de réaliser des mesures de composés chimiques ou microbiologiques dans l'air.

DGS, septembre 2010, 82 pages.

<http://www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/guid0910.pdf>

Actes de Colloque

Comprendre et anticiper les nouveaux risques au travail : quelles politiques au service de la prévention ?

Lors de la journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, l'Institut national de recherche et de sécurité a organisé un colloque, qui a permis d'aborder différents thèmes concernant les nouveaux risques au travail : formation et information des salariés et des managers à la prévention, qu'elle soit sociale ou organisationnelle ; prévention des risques psychosociaux (combattre toutes les formes de violences au travail dues à des causes multiples) ; prévention aujourd'hui des cancers de demain (salariés exposés à des produits chimiques, des rayonnements ou des agents biologiques potentiellement cancérigènes...) ; stratégies de bonne pratique dans la manipulation des nouvelles substances chimiques (nanoparticules) ; prévention de la gestion des risques dans le domaine de la sous-traitance...

INRS, Actes de la Rencontre du 28 avril 2010, 53 pages, et également sur :

<http://www.rencontreins.fr>

Ouvrage

Les établissements de santé : un panorama pour l'année 2007

La Drees propose chaque année une synthèse des principales données disponibles sur les établissements de santé français, à partir des sources de référence : la statistique annuelle des établissements de santé (SAE), les programmes de médicalisation des systèmes d'information pour la médecine, la chirurgie et l'obstétrique (PMSI-MCO), l'hospitalisation à domicile (PMSI-HAD), ainsi que les données comptables des hôpitaux publics et des cliniques privées.

À travers 38 fiches pédagogiques et synthétiques illustrées de tableaux, de cartes et de graphiques, ce panorama fournit les chiffres-clés sur l'activité et la qualité des soins, les capacités et les personnels intervenant dans les structures hospitalières et leur rémunération. Cette édition s'enrichit dorénavant de dossiers permettant d'approfondir des questions structurelles et d'éclairer les mutations du monde hospitalier. L'édition 2009-2010 propose trois dossiers : le premier a trait aux caractéristiques des Centres hospitaliers universitaires (CHU) dont quatre groupes peuvent être distingués (ceux situés dans des zones vieillissantes, ceux de pointe, ceux de proximité et l'AP-HP, qui reste à part) ; le second est consacré aux déterminants des écarts de salaires entre établissements de santé, qui dépendent de la qualification des salariés, de leur âge, de leur sexe, de leur région et de la taille de l'établissement) ; le dernier concerne les restructurations qui ont affecté les maternités depuis trente ans (depuis 1975, le nombre de maternités est passé de 1 369 en 1975 à 572 fin 2007, alors même que la natalité en France est restée dynamique entre 1975 et 2007). Les diverses réorganisations, impulsées dans le cadre de sécurisation des naissances, ont permis d'améliorer les risques encourus par la mère ou l'enfant (la mortalité infantile a été divisée par quatre entre 1975 et 2007 et 94 % des femmes se déclarent plutôt satisfaites du déroulement de leur accouchement).

Drees, Collection Études et statistiques, septembre 2010, 168 pages.

Revue de presse rédigée par Antoinette Desportes-Davonneau et mise en pages par Philippe Ferrero.



téléphone
télécopie
internet

Haut Conseil de la santé publique
14 avenue Duquesne 75350 Paris 07 SP
01 40 56 79 80
01 40 56 79 49
www.hcsp.fr